



# VERSAILLES

## Compte-Rendu de la réunion du Conseil de Quartier Saint-Louis du lundi 27 mai 2013.

La séance est présidée par Madame Marie-Laure Bourguin-Labro et Monsieur Martin Lévrier, Conseillers Municipaux.

Madame Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de Quartier St Louis, est présente.

### **Etaient présent (e)s :**

**Mesdames :** Clotilde Daniel, Janine Lamarre, Marie-Christine Bidon-Le Boette, Josépha Boskovic-Quentin, Sylvie Dario, Catherine Martin-Gerbault, Eléonore Pahlawan, Sophie Pillard.

**Messieurs :** Guy Bourachot (rédacteur), Jacques Couturier, Thierry Duguet, Dominique le Gall, Fabrice Gras, Xavier Guitton, Philippe Pain, Paul Sentilhes.

### **Excusé(e)s:**

**Madame:** Catherine Chavannes,

**Messieurs :** Philippe Cleac'h, Olivier Flahault, Michel Jay, Pascale Mérillon, Béatrice Van der Marlière,

### **Absent(e)s :**

**Mesdames :** Sophie Allée, Fabienne Billioud, Isabelle Talamon.

**Messieurs :** Henry de Lesquen, Olivier Rousseau, Louis de la Villosoye.

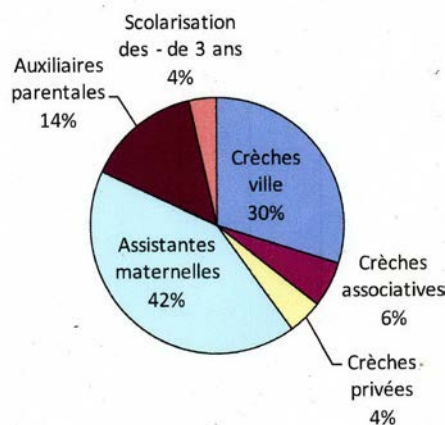
Le compte-rendu de la séance du 11 février 2013 est adopté. L'ordre du jour comprend :

- 1- Intervention de Madame Claire Chagnaud-Forain, Maire-Adjoint déléguée à la famille et la petite enfance, sur sa délégation.
- 2- . Questions diverses.

### **1- Intervention de Madame Claire Chagnaud-Forain.**

Le Maire-Adjoint présente le bilan de la petite enfance en 2012 en précisant :

- **Le besoin de mode d'accueil des familles versaillaises**
  - **L'état de l'offre d'accueil sur le territoire.**
  - **Les perspectives**



**Le "camembert" ci-contre donne la répartition des modes d'accueil des moins de 3 ans en 2012.**

### **Par ailleurs on note :**

- Un nombre de naissances en baisse, soit - 2.9 % en 2012 par rapport à 2010
- Un taux d'activité féminin important, 83 % des femmes travaillent.
- Une demande forte, mais en diminution, 677 demandes, soit 11% de moins par rapport à 2011.

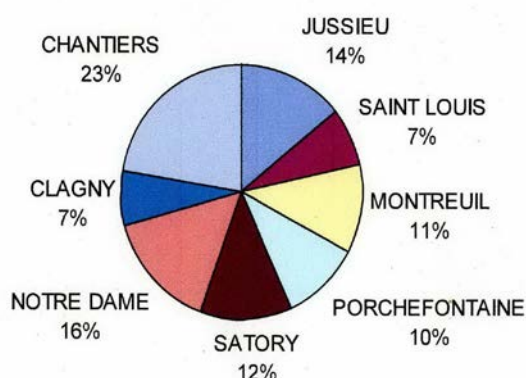
Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Marie-Laure Bourguin-Labro et Martin Lévrier

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)



### Le graphique ci-contre montre la répartition de l'offre de places, par quartier, en 2012.

Ces chiffres représentent les crèches municipales, les crèches privées et associatives, les assistantes maternelles.

On note une grande disparité entre quartiers et Saint Louis est l'un des moins bien pourvu...

Cependant l'offre **sur 3 ans** est en augmentation de + 2,7% et 581 enfants supplémentaires ont été accueillis.

Ces résultats ont été obtenus par optimisation de l'existant et développement de l'offre privée complémentaire.

Le **taux de couverture** (nombre de places d'accueil tout mode de garde confondu / nombre d'enfants de moins de 3 ans) qui atteint 53 % - est très satisfaisant comparé au taux national qui est de 47,4 %.

Ce sont 2000 enfants différents qui sont accueillis dans les crèches municipales avec un **taux d'occupation** (nombre d'enfants présents/nombre de places) de 81 % contre 60 % en 2011.

Pour St Louis plus particulièrement on observe une offre collective restreinte avec :

- 16 places pour les moins de 2 ans au Multi-accueil.
- 24 places pour les plus de 2 ans à Borgnis-Desbordes.
- 17 places en Interentreprise au Berceau des Rois.

Pour ce quartier l'offre individuelle est limitée. Il y a peu d'assistantes maternelles sans doute en raison du coût de l'immobilier.

### Les perspectives et projets :

**Il faut développer l'offre d'accueil :** déménagement du " Chat Botté " à Richaud et création de 6 places supplémentaires, implantation, dans le quartier des chantiers de 20 places dans une crèche privée dans des locaux loués par la ville à la société Maison Bleue, implantation en septembre 2014 dans la caserne d'Artois de la crèche " d'Artois " soit 60 places dont 10 places sont réservées et financées par la ville et les 50 autres au personnel civil et militaire de la Défense (près de 15% des demandes en crèches municipales).

**Il faut optimiser l'existant et maîtriser les coûts :** en poursuivant la réflexion pour améliorer l'offre d'accueil sur le quartier St Louis, à Borgnis-Desbordes en septembre par exemple.

Agrandir le Multi-Accueil à St-Louis est prioritaire, dès que possible.

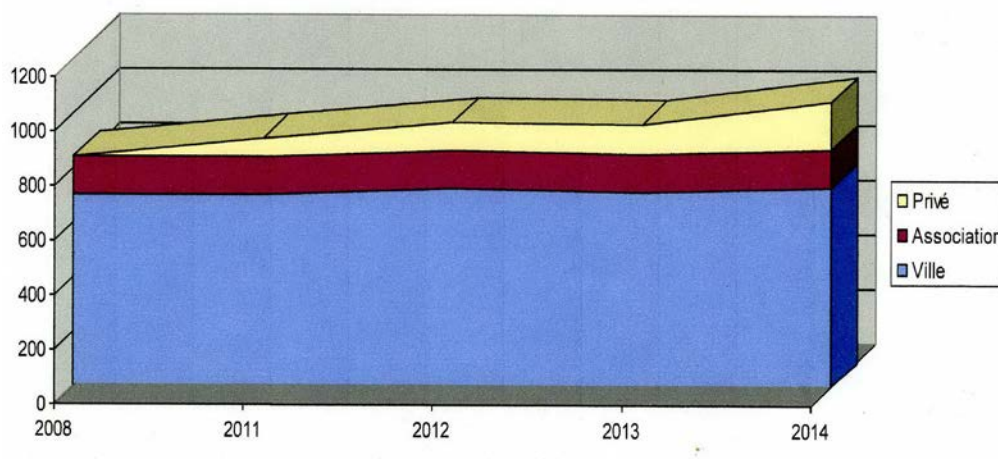
L'accueil régulier qui constitue la plus forte demande sera privilégié au détriment de l'accueil ponctuel en calant les horaires entre 8 et 18 h.

A compter de septembre, Borgnis-Desbordes et Saint-Louis seront donc ouverts de 8h à 18h. Borgnis-Desbordes sera désormais également ouvert le mercredi toute la journée ainsi que la moitié des petites vacances. Il ne fermera que 6 semaines l'été au lieu de 8 semaines actuellement. Les enfants pourront être replacés dans d'autres établissements en juillet à la demande des familles qui n'auront pas de solutions alternatives.

Il faut aussi simplifier les démarches des familles au moyen **d'outils de pointage** (enregistrement automatique de l'arrivée des enfants dans les crèches par badges), de **portail famille** (démarches administratives et paiement en ligne sur le site de la ville).

Dans un autre ordre d'idée, une réflexion est engagée dans le cadre du renouvellement du marché restauration pour améliorer la qualité de la prestation dans les établissements petite enfance de Versailles.

*Le graphique ci-dessous montre l'évolution des places entre 2008 et 2014 soit une hausse de 21 % (hors assistantes maternelles et auxiliaires parentales). On note la progression de l'offre privée.*



## **2- Questions à Madame Chagnaud-Forain :**

**Coût d'un berceau ?** 15 000 à 18 000 € par an, financé à 20% par la famille, 40% par la CAF, 40% par la Ville.

**Assistante maternelle ?** 4 enfants au maximum pour environ 20€ par jour + indemnités d'entretien et de repas. 30% de ce revenu est imposable. Les assistantes maternelles représentent le premier mode de garde hors de la famille en France.

**Un problème inattendu ?** Appelez l'association " SOS urgences Maman " pour vous dépanner : c'est gratuit !

## **3-Intervention de Monsieur le Maire :**

Accompagné de Madame Emmanuelle de Crépy, François de Mazières intervient ensuite :

- Avec un diaporama il présente les travaux en cours au 5 rue Royale, le beau porche est maintenant dégagé et il permettra d'accéder à un bâtiment de 120m<sup>2</sup> en cours de construction pour servir d'annexe à la Maison de Quartier St Louis qui en a grand besoin. Une salle polyvalente de 200 places sera ainsi mise à sa disposition. Ouverture prévue vers juin 2014.
- Le maire en profite pour répondre à quelques questions de l'assistance concernant les travaux effectués ou en cours dans la Ville.
- Un point accueil vélo sera mis en place en juin prochain, à la gare Rive Gauche.

Isabelle AMIRI, Directrice de la Maison de Quartier, présente ensuite les fêtes du quartier St Louis.

## Fête du quartier

Saint-Louis

les 31 mai, 5, 7 juin et 5 juillet 2013



**Cette séance du Conseil de Quartier est la dernière de la mandature : en la clôturant, la Présidente remercie vivement l'assistance pour sa fidélité et pour son travail au long de ces quatre années. Tout le monde, enfin, se retrouve autour d'un " pot " bien mérité.**